

Fédération des Bourgeoisies Valaisannes

Organisation de la cérémonie de bénédiction De la bannière de la Fédération le 2 octobre 2020 à St-Maurice

16h00 Assemblée des délégués (voir invitation annexée)

Programme du défilé et de la bénédiction officielle

16h30 Instructions sur la place de l'Hôtel de Ville **pour les porte-drapeaux**

17h20 Préparation du défilé

17h30 Défilé depuis le lieu de l'assemblée jusqu'à l'Hôtel de Ville

Ordre du défilé :

1. Fanfare municipale de St-Maurice – L'Agaunoise
2. Gardes d'honneur du Conseil d'Etat
3. Abbé Jean Scarcella, marraine et parrain, porte drapeau
4. Bannières des bourgeoisies des membres du comité
5. Comité FBV
6. Compagnie d'honneur – Régiment ZUA VEN de Loèche
7. Invités d'honneur
8. Groupe de tambours d'Erschmatt
- 9. Bannières des bourgeoisies**
10. Délégués

17h45 Partie officielle avec bénédiction :

- Musique / Marche
- Salutations du Président de la Bourgeoisie de St-Maurice Lionel Coutaz
- Discours du Président de la Fédération des Bourgeoisies Adalbert Grand
- Chorale par la fanfare municipale de St-Maurice – L'Agaunoise
- Bénédiction de la bannière par l'abbé Jean Scarcella
- Marche aux drapeaux
- Discours de la marraine du drapeau Mme Marianne Maret, Conseillère aux Etats
- Marche des Bourgeoisies valaisannes
- Discours du parrain du drapeau Roberto Schmidt, Président du Gouvernement
- Marche Marignan

Apéro offert par la commune de St-Maurice

18h45 Retour en cortège au lieu de l'assemblée

19h30 Souper au Grand Hôtel des Bains de Lavey